

Concours Le Mans Université, jeudi 29 juin 2023.

Recrutement : d'un Ingénieur de recherche interne

En BAP D. Emploi-type : Ingénieur-e de recherche en sciences de l'information géographique (N° concours D1B42IR2ILMO753291V).

Epreuve d'admissibilité : Etude de dossier

Membres du jury :

Caroline CENSIER-CALMUS experte

Jean-Philippe CHEREL (par visio) expert

Stéphane DUBERNET expert

Nadine THEOPHILE GATEAU suppléante

Nathalie KAYSER-LIENHARD vice-présidente, experte

Eric MAIRE président, expert

3 dossiers ont été examinés. Le seuil d'admissibilité a été fixé à 12 sur 20.

BONNAUD Joan (candidat N° DH361)

Né le 09/07/1973

Titulaire d'un DEA en télédétection depuis 2001 et de la qualification à postuler en IR depuis 2018.

Actuellement en CDI

15 ans et 09 mois de services publics en cat. A

15 sur 20

SUAREZ Romain (candidat N° DO773)

né le 10/09/1974

Titulaire d'un Master 2 en Géomatique depuis 2013

Actuellement IGE, titulaire depuis 2019

7 ans et 7 mois de services publics en cat. A

14,5 sur 20

D'INGUIMBERT Clément (candidat N° DT592)

né le 09/02/1984

Master professionnel en Suivi et évaluation des politiques publiques.

Actuellement en CDI depuis 2022

11 ans 11 mois en cat A

Le dossier du candidat, dont l'expérience en SIG reste à consolider, relève plutôt d'un profil de BAP J (voir le volet « formations suivies » de son dossier). Les documents annexés apportent de trop faibles éléments pour permettre une bonne évaluation de son niveau de technicité.

04 sur 20

Recrutement : d'un Ingénieur d'études interne

En BAP D. Emploi-type : Ingénieur-e d'études en sciences de l'information géographique (N° concours D2B42IGEILM0450855K).

Epreuve d'admissibilité : Etude de dossier

Membres du jury :

Caroline CENSIER-CALMUS experte
Jean-Philippe CHEREL (par visio) expert
Stéphan DUBERNET expert
Nadine THEOPHILE GATEAU suppléante
Nathalie KAYSER-LIENHARD vice-présidente, experte
Eric MAIRE président, expert

1 dossier a été examiné. Le seuil d'admissibilité a été fixé à 12 sur 20.

THIERRY TAREK Nasser (candidat N° DH605)

Né le 15/01/1985.

Titulaire depuis 2015 d'un Doctorat en Géographie, Aménagement et environnement.

Titulaire depuis 2022 du diplôme de Télépilote Professionnel.

Actuellement Technicien en Recherche et formation de Classe Normale (titulaire)

5 ans 7 mois de services publics en catégorie B

18 sur 20

Recrutement d'un Ingénieur d'études externe

En BAP D. Emploi-type : Ingénieur-e d'études en sciences de l'information géographique
(N° de concours D2B42IGEEILM0421095M)

Epreuve d'admissibilité : Etude de dossier

Membres du jury :

Caroline CENSIER-CALMUS experte
Jean-Philippe CHEREL (par visio) expert
Stéphan DUBERNET expert
Nadine THEOPHILE GATEAU suppléante
Nathalie KAYSER-LIENHARD présidente, experte
Eric MAIRE vice-président, expert

2 dossiers ont été examinés. Le seuil d'admissibilité a été fixé à 12 sur 20.

BOUGE Felix (candidat N° DTAAA)

Né le 14/10/1985

Titulaire depuis 2014 d'un Master 2 SIGMA (Sciences Géomatiques en Environnement et Aménagement).

Actuellement en CDD catégorie A, depuis 2023

6 ans 9 mois de services publics en cat. A

15 sur 20.

CONNORD Cyrille (candidat N° DT940)

Né le 08/11/1978

Titulaire depuis 2006 d'un Doctorat en Biologie des populations

Actuellement chargé de recherche en CDD
6 ans et 16 jours de services publics en cat. A
16 sur 20.

Réflexions globales :

Les candidats font preuve de formations adéquates du point de vue du niveau de diplomation. Néanmoins, certains états des services publics ne sont pas signés et/ou sans pièce justificative. Les pièces administratives complémentaires manquantes empêchent la bonne évaluation des candidats. Les états de services publics sont une pièce justificative et devraient être validés par les Ressources Humaines.

Nous alertons la DGRH sur le fait que l'étude de la recevabilité des dossiers incombe aux services administratifs en amont de la tenue du jury. Ceci afin de ne pas recevoir à tort un dossier qui sera rejeté après son classement par le jury.

Le jury déplore le peu de candidatures présentées, ce qui est à relier au manque d'affichage de ces postes et peut également être mis en lien avec le manque d'attractivité financière de ce parcours professionnel hautement spécialisé.